

Commune de Mauriac (Cantal)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le sept octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trente septembre, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 30 septembre

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI
Cyrille ROLLIN
Raymonde THESSANDIER
Jean Jacques VAISSIER
Olivier PRAT
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacques SERRAT
Sabine RIVET
Sylvie FENIES
Guillaume POINAT
Audrey LAFARGE
Claudine HEBRARD
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Mireille LEOTY
Gérard VIOLLE

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Maryse BONNET ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER,
Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Sabine RIVET,
Gille FRUTIERE ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,
Michel PAPON ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI,
Géraud MAZE ayant donné pouvoir à Cyrille ROLLIN,
Julien CHAMBON ayant donné pouvoir à Olivier PRAT,
Stéphanie SERIEIX ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE.

Etait excusé :

Bruno DUFAYET

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

Madame le Maire expose que suite à la création de la Société Publique Locale Saint Jean-Lavaurs par délibération du conseil municipal du 13 décembre 2018, les organes délibérants des collectivités locales actionnaires doivent se prononcer sur le rapport annuel des représentants au conseil d'administration.

Considérant que ce rapport a pour objectif de renforcer l'information des élus municipaux et de s'assurer que la Société Publique Locale Saint Jean-Lavaurs agit en conformité avec les positions et actions de la commune.

Le Conseil Municipal,
Vu l'article L1524.5 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 2018-12-13/4 du conseil municipal du 13 décembre 2018,
Vu le rapport annuel 2021,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	26	0	0

PREND ACTE du rapport annuel 2021 de la Société Publique Locale Saint Jean-Lavaurs.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 7 octobre 2022

Le Maire,

Edwige ZANCHI



Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 12/10/2022

ID : 015-211501200-20221007-DELB20221007_9-AR





RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SAINT JEAN-LA VAURS

2021

*va par être annexé à la délibération
n° 2022-10-07/9 du 07 octobre 2022*

le Maire



Fiche signalétique de la Société Publique Locale Saint Jean-Lavaurs

Etat Civil

Société Publique Locale Saint Jean-Lavaurs		
Siège social	Mairie de Mauriac	
Numéro RCS Aurillac	845 236 546	
Date de création	Janvier 2019	
Objet social	la SPL a pour objet d'exploiter, pour le compte des deux communes, l'ensemble des équipements et hébergements touristiques propriétés des actionnaires, dont le camping du Val Saint-Jean situé sur la commune de Mauriac et le camping de Lavaurs situé sur la Commune de JALEYRAC. La Société prend en charge les activités de promotion, de gestion et d'animation ainsi que l'entretien des installations susvisées	

Actionnariat

Société Publique Locale Saint Jean-Lavaurs			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%
Commune de Mauriac	333	33 300 €	90 %
Commune de Jaleyrac	37	3 700 €	10 %
Total	370	37 000 €	100 %
Nombre total d'administrateurs	5		
Dont représentants Mauriac	4		
Dont représentants Jaleyrac	1		

Juridique

Société Publique Locale Saint Jean-Lavaurs	
Contrat de de concession de prestations intégrées avec la commune de Mauriac	Exploitation sous forme d'affermage
Contrat de de concession de prestations intégrées avec la commune de Mauriac	Exploitation sous forme d'affermage

Mireille MATHONIER

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Diplômée ISG PARIS
DESS Droit Social

Pierre MATHONIER

Expert comptable
DU droit de l'ingénierie financière
Maîtrise de Sciences Humaines
Commissaire aux comptes

Société Publique Locale SAINT JEAN-LAVAURS

SPL au capital de 37 000 €

Siège social : 20 place Georges Pompidou, 15200 MAURIAC

R.C.S : 845 236 546 AURILLAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

S.A.R.L. ARDOUREL & MATHONIER

39, Avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC

Tél. : 04.71.64.40.40 / Fax : 04. 71.64.40.49

ardourel.mathonier@wanadoo.fr

SARL au capital de 644 000 € - RCS Aurillac B 389 B05 144



- Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne
- Société de Commissariat aux comptes
inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

Mireille MATHONIER

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Diplômée ISG PARIS
DESS Droit Social

Pierre MATHONIER

Expert comptable
DU droit de l'ingénierie financière
Maîtrise de Sciences Humaines
Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale de la Société Publique Locale SAINT JEAN-LAVAURS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Publique Locale SAINT JEAN-LAVAURS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.



- Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne
- Société de Commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AURILLAC, le 15/06/2022

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Le commissaire aux comptes, **Mireille MATHONIER**



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 12/10/2022



ID : 015-211501200-20221007-DELB20221007_9-AR

Formulaire obligatoire (article 302, septies
A bis du Code général des impôts)

1 BILAN SIMPLIFIE

Désignation de l'entreprise **SA Société Publique Locale Saint Jean-Lavaurs** **5 Val Saint Jean** Néant *

Adresse de l'entreprise **15200 MAURIAC**

SIRET **8 4 5 2 3 6 5 4 6 0 0 0 1 4**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

		Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	12 118	8 472
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	12 118	8 472
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	1 909	1 921
		060	062	6 580	1 749
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		2 400
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070	438	2 082
		072	074	6 479	19 296
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	216 586	147 971
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 130	1 790
	Total II	096	098	233 122	177 209
	Total général (I + II)	110	112	245 240	185 681
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		37 000	37 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		3 700	2 364
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		81 529	44 918
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		73 982	37 947
	Provisions réglementées	140			
Total I	142		196 211	122 229	
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		6 476	8 583
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		2 029	18 990
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		14 165	20 736
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		26 359	15 142
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		49 029	63 452	
Total général (I + II + III)	180		245 240	185 681	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	2 155
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 119
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NO

SARL ARDOUREL & MATHONIER
Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC



② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SA Société Publique Locale Saint-Jean-Lavaurs**

Néant

Exercice N clos le **31122021** Exercice N-1 clos le **31122020**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	72 701	90 348	
	Production vendue	biens	215	214		
		services *	217	218	346 144	335 110
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				
	Production immobilisée *		222			
	Subventions d'exploitation reçues		226	96 275	38 763	
	Autres produits		230	1 426	1 167	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	516 546	465 387
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	34 343	35 194
	Variation de stock (marchandises) *			236	(4 831)	798
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	479	1 915	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	12	(1 036)	
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	218 510	219 358	
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	12 258	9 693	
	Rémunérations du personnel *		250	135 119	122 785	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	36 255	32 329	
	Dotations aux amortissements *		254	4 473	2 371	
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	35	7
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	436 653	423 414
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	79 893	41 973
	PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)		280		
Produits exceptionnels (IV)			290			
Charges financières (V)			294	1 443	932	
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		3
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices *			306	4 468	3 091	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	73 982	37 947	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	73 982	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 468		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies A)	986	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	991	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexies bis)	992	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	344	Investissements outre-mer	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)		
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	647
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	648	649	Dédutions exceptionnelles (art 39 decies C)	990
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	16 862	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : *			360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	16 862	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

SARL ARDORRE & MATHONIER
Société de droit français
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **245 240** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **516 546** euros et un total charges de **442 564** euros, dégageant ainsi un résultat de **73 982** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été touché par la crise COVID. Ce qui a impacté l'activité de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

SARL ARDOUREL & MATHONIER
Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Règles et Méthodes Comptables

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes

39, avenue Georges Pompidou

15000 AURILLAC

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	1 870		3 663		632	4 901
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	10 600					10 600
Matériel de bureau, mobilier			5 087			5 087
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 470		8 751		632	20 589
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	12 470		8 751		632	20 589

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	311	1 079	106	1 284
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	3 686	2 120		5 806
Matériel de bureau, mobilier		1 380		1 380
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 998	4 579	106	8 470
TOTAL	3 998	4 579	106	8 470

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SARL ARDOUREL & MATHONIER
Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	438	438	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 604	3 604	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 875	2 875	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	1 130	1 130		
	TOTAL DES CREANCES	8 048	8 048	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1an max. à l'origine (1)	50	50		
	Emp. dettes et de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 426	6 426		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 165	14 165		
	Personnel et comptes rattachés	13 743	13 743		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 789	8 789		
	Impôts sur les bénéfices	117	117		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 290	1 290		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 420	2 420		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	47 000	47 000		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 172				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 275				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

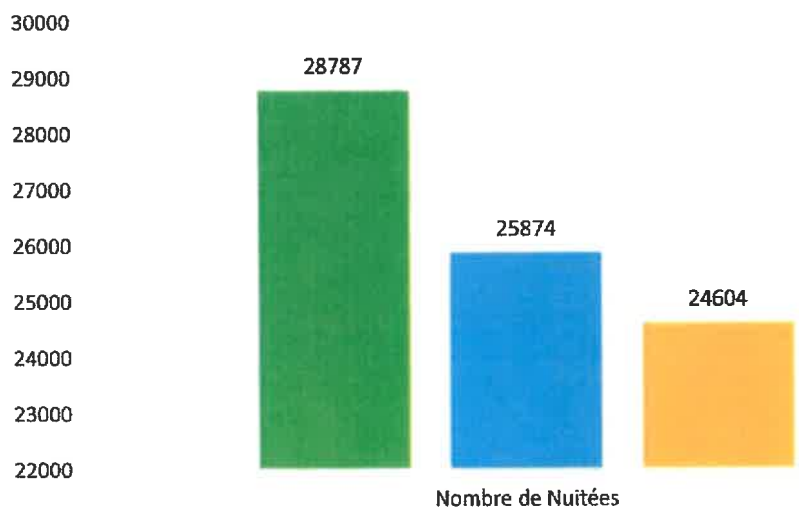
Capital social

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	370,00	100,0000	37 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	370,00	100,0000	37 000,00

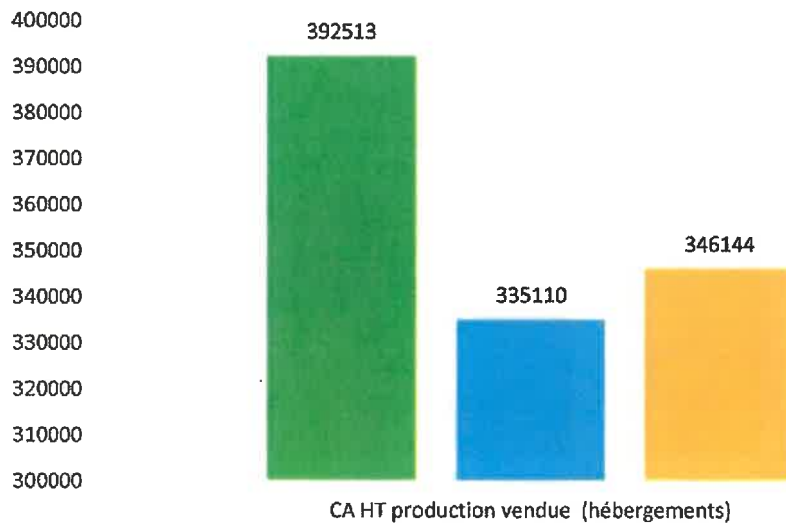
Eléments chiffrés saison 2021

- Nombre de nuitées,
- Chiffre d'Affaires hébergements
- Chiffre d'Affaires ventes de marchandises
- Chiffre d'Affaires total

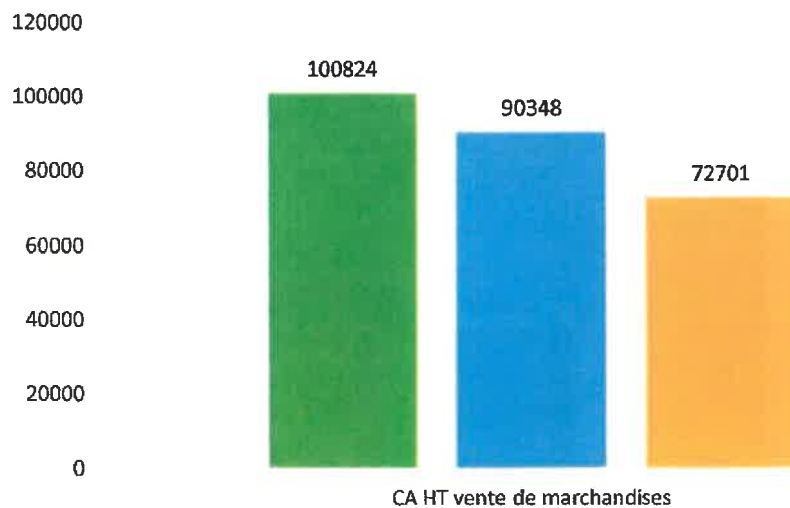
Nombre de Nuitées			
Saisons	2019	2020	2021
Nombre de Nuitées	28 787	25 874	24 604
évolution	2019-2020	2020-2021	
	-10,12%	-4,90%	



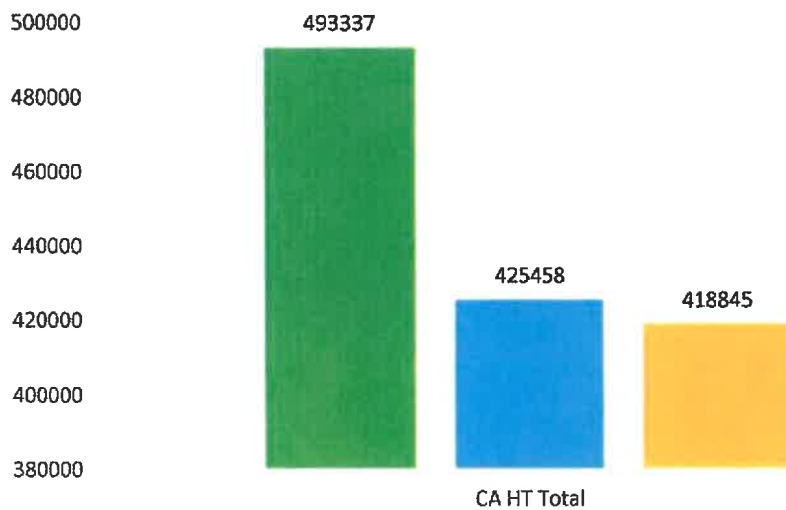
CA HT hébergements			
Saisons	2019	2020	2021
CA HT production vendue (hébergements)	392 513 €	335 110 €	346 144 €
évolution	2019-2020	2020-2021	
	-14,62%	3,29%	



CA HT vente de marchandises			
Saisons	2019	2020	2021
CA HT vente de marchandises	100 824 €	90 348 €	72 701 €
évolution	2019-2020	2020-2021	
	-10,39%	-19,53%	



CA HT Total			
Saisons	2019	2020	2021
CA HT Total	493 337 €	425 458 €	418 845 €
évolution	2019-2020	2020-2021	
	-13,76%	-1,55%	



Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 12/10/2022



ID : 015-211501200-20221007-DELB20221007_9-AR